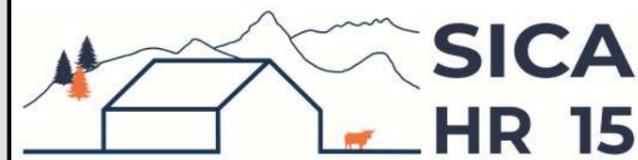


# DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC COURTIOL**  
**Trémouille**  
**15150 CROS-DE-MONTVERT**

Localisation  
du projet : **Le Goutel**  
**15150 CROS-DE-MONTVERT**

## Description du projet de construction

1- Construction d'un bâtiment agricole pour veaux de boucherie sur paille avec annexe.

2- Citerne souple de 80m3 pour le stockage des effluents.

## Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-13

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 <sup>e</sup>	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 <sup>e</sup>
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 <sup>e</sup>	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse - Éch: 1/500 <sup>e</sup>	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 <sup>e</sup>		



**SICA Habitat Rural - Cantal**  
**Architecte : Audrey ESCOT**

26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature :

**A Saint-Flour, le 23/01/2024**

Dessiné par :

**Marion ARMANDET**

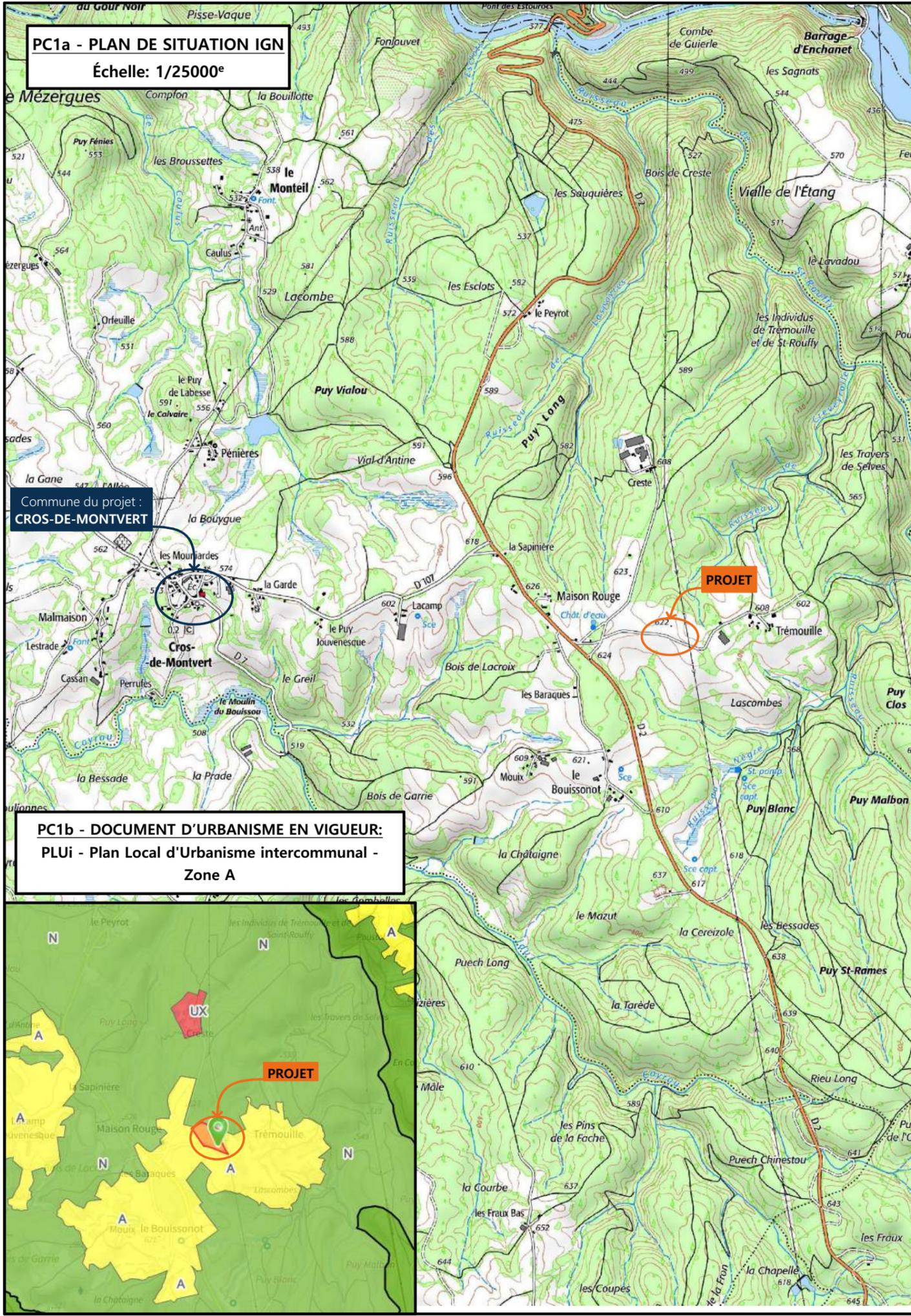
N° Client: 2007	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
--------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

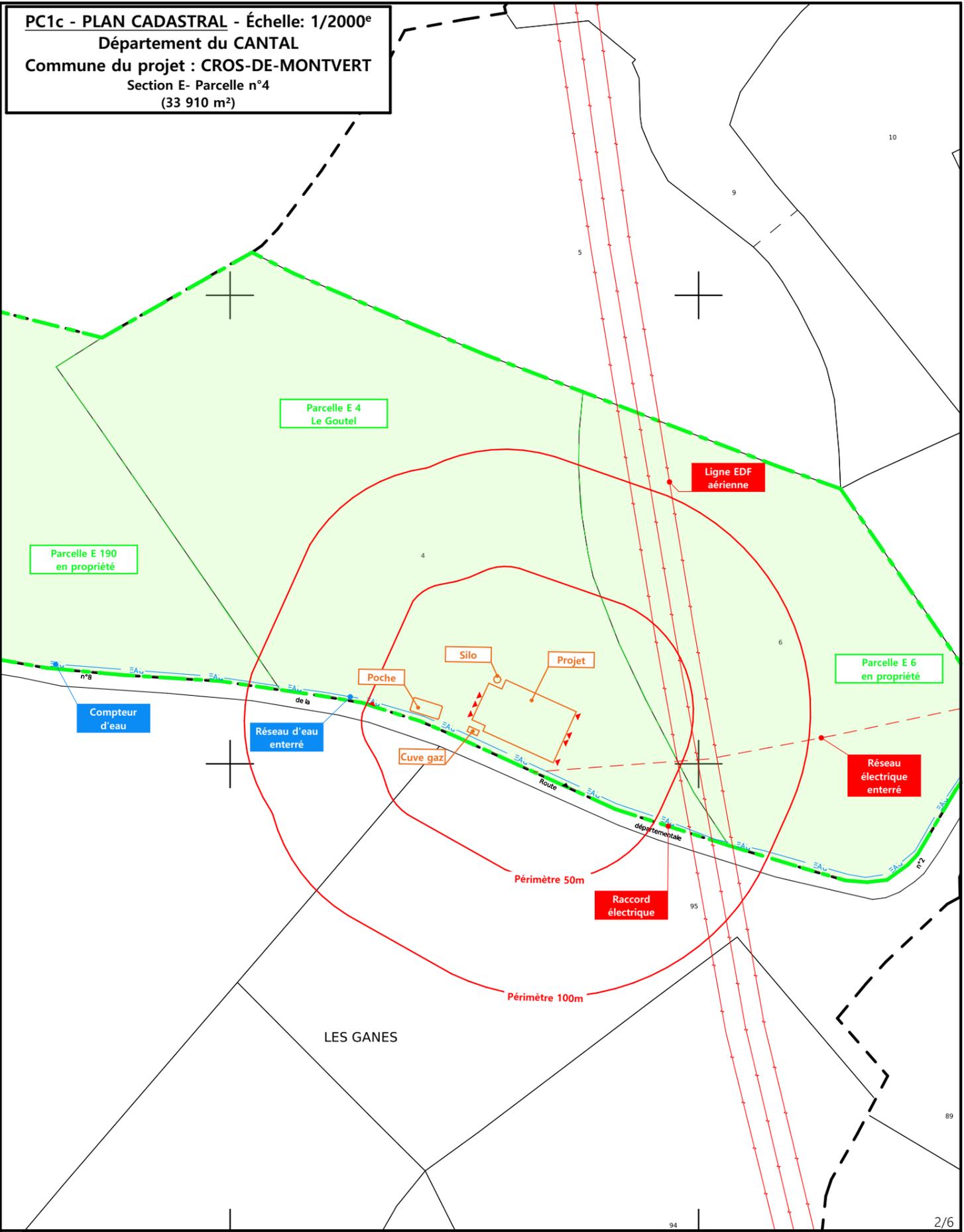
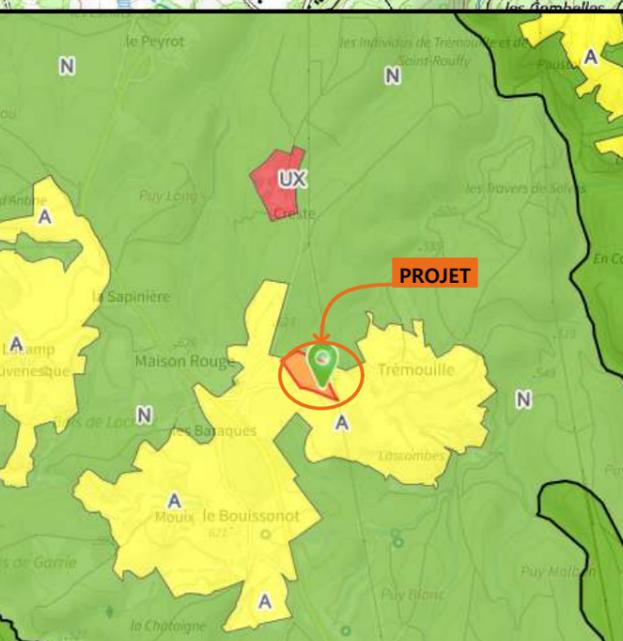
-	-	-	
-	23/01/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>



**PC1a - PLAN DE SITUATION IGN**  
Échelle: 1/25000<sup>e</sup>

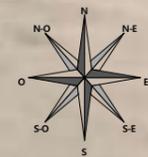
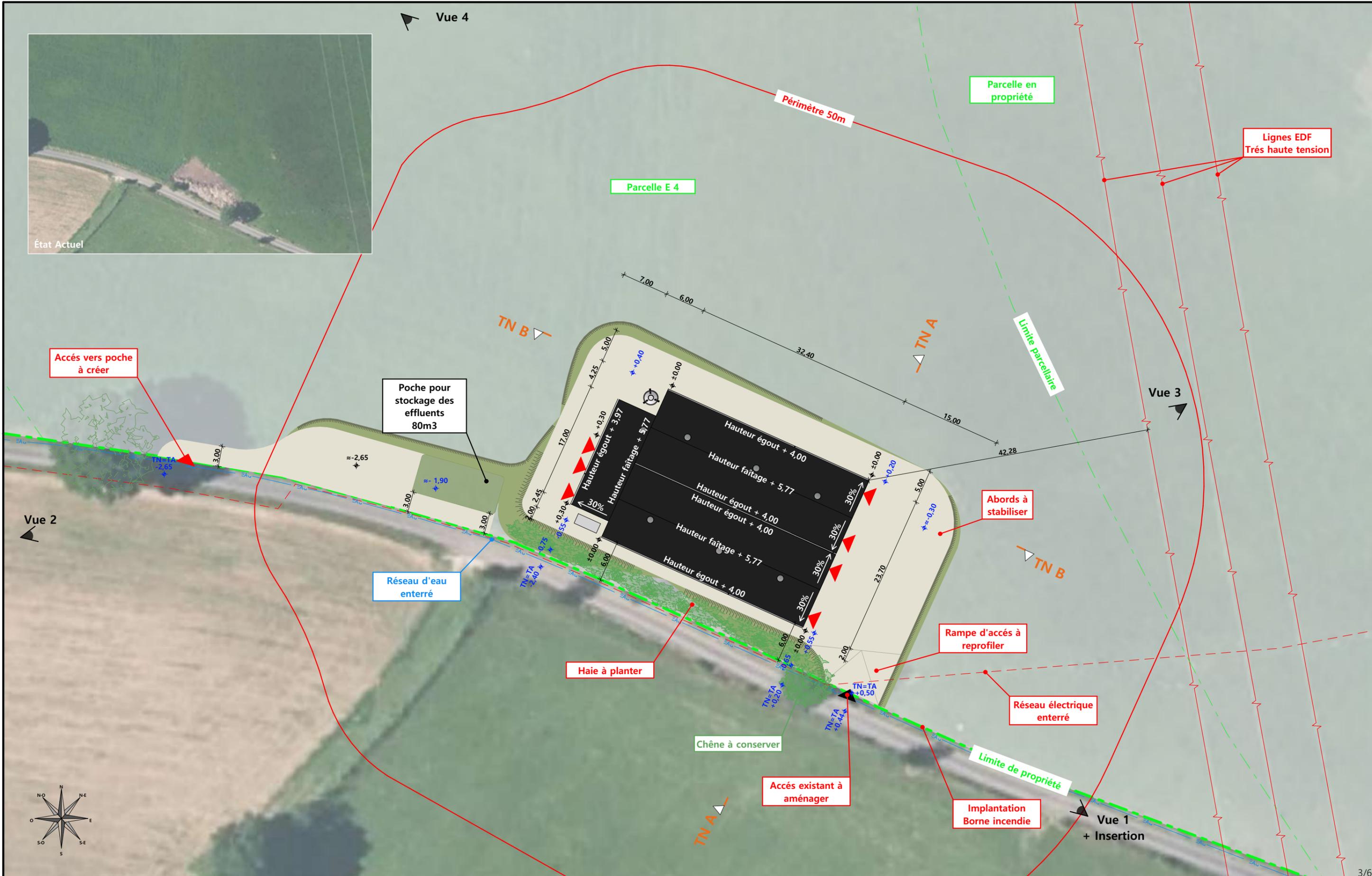
Commune du projet :  
**CROS-DE-MONTVERT**

**PC1b - DOCUMENT D'URBANISME EN VIGUEUR:**  
PLUi - Plan Local d'Urbanisme intercommunal -  
Zone A



**PC1c - PLAN CADASTRAL - Échelle: 1/2000<sup>e</sup>**  
Département du CANTAL  
Commune du projet : **CROS-DE-MONTVERT**  
Section E- Parcelle n°4  
(33 910 m<sup>2</sup>)

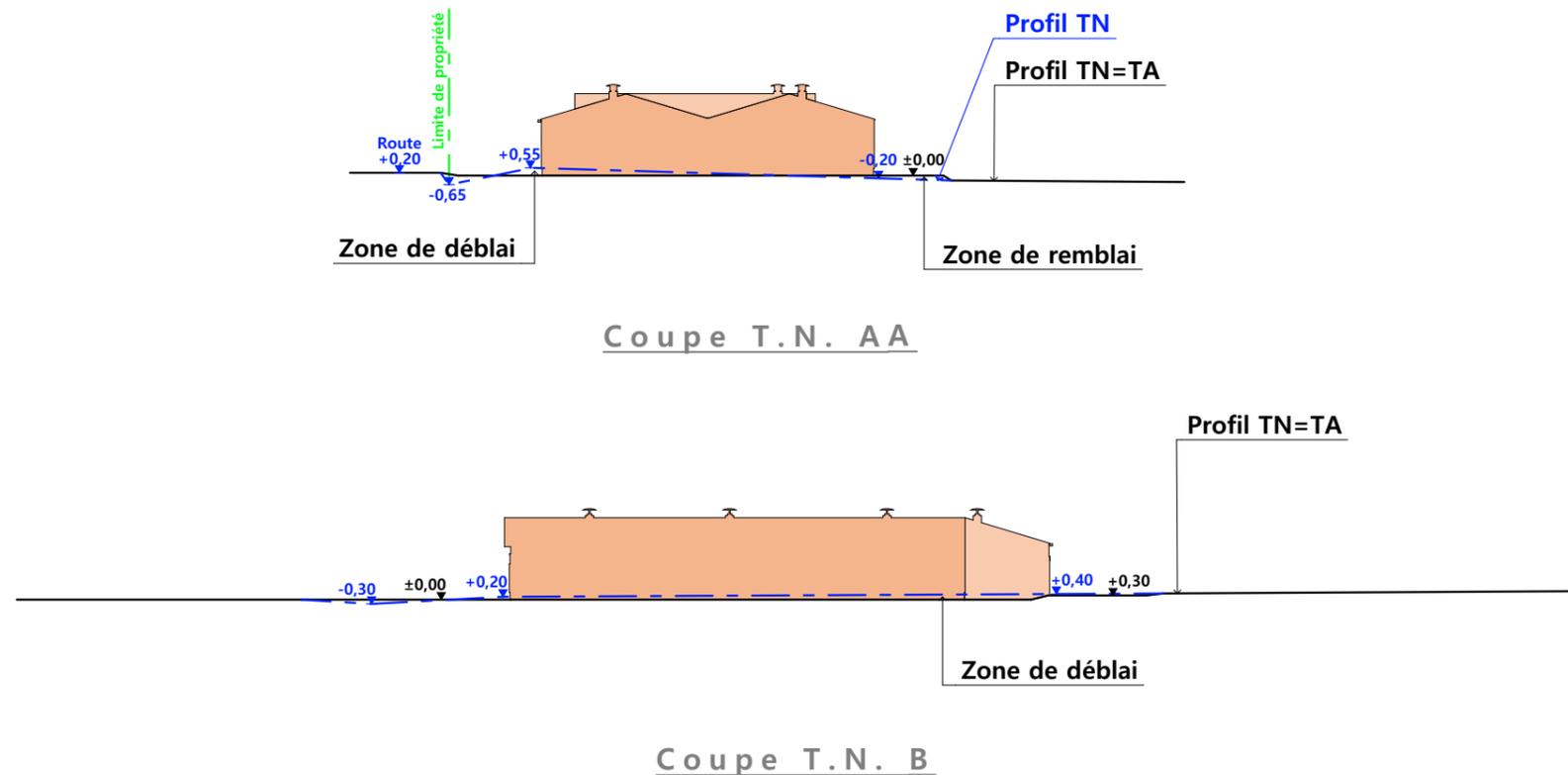
N° Client: 2007	Projet : Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL	Adresse du projet: Le Goutel - 15150 CROS-DE-MONTVERT		
<b>PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE</b>			PC1a,b,c	Éch: Variée
			St-Flour, le 23/01/2024	



<p>Commune du projet : 15150 CROS-DE-MONTVERT Section E - Parcelle n°4 (33 910 m<sup>2</sup>)</p>	<p>Raccordements AEP et EDF vers compteurs et réseaux existants Evacuation des EP vers le milieu naturel</p>	<p>Surface d'emprise au sol créée : 875 m<sup>2</sup> Surface de plancher créée : 835 m<sup>2</sup></p>	<p>Projet : Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton</p>
<p>Altitude : 622 m</p>	<p>±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé</p>	<p>▲ Accès existant      ▲ Accès à créer</p>	<p><b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b> N° Client : 2007 Maitre d'ouvrage : GAEC COURTIOL      Adresse du projet : Le Goutel- 15150 CROS-DE-MONTVERT <b>PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE</b> PC1a,b,c-5      Éch: 1:500 St-Flour, le 23/01/2024 Dessiné par: Marion ARMANDET Architecte : Audrey ESCOT</p>

## PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500<sup>e</sup>



## PC4 - Notice descriptive

### A) ETAT DES LIEUX

- Adresse et référence(s) cadastrale(s) : Le projet est situé au « Goutel », sur la commune de CROS DE MONTVERT.

Parcelle(s) en propriété : 000E4 ; 000E6 ; 000E190

Surface totale : 83 305m<sup>2</sup>

Parcelle(s) concernée(s) par le projet : 000E4

Surface du projet : 33 910 m<sup>2</sup>

- Accès : Le chemin communal n°8 longe l'exploitation au sud et en permet l'accès.
- Constructions dans un rayon 100m/50m : Dans un rayon de 100m, il n'y a pas de constructions.
- Point d'eau cadastré à 35m : sans objet
- Construction(s) existante(s) sur la propriété : Sans objet
- Topographie : Depuis le chemin d'accès, le terrain « monte » légèrement.
- Raccordement existant : sans objet
- Périmètre de protection d'un monument historique : sans objet

### B) PROJET ET IMPLANTATION

- Présentation du projet : Le projet du GAEC COURTIOL consiste à construire 1 bâtiment d'élevage pour veaux de boucherie.
- Implantation / Forme / Surface : Le projet sera constitué de 3 entités. Deux éléments seront identiques et dévolus au logement animal. Chacun sera de plan rectangulaire et couvert à deux pans. Ils seront accolés et implantés parallèlement au chemin. Le troisième prendra la forme d'un appentis et servira d'annexe pour la préparation de l'alimentation des veaux. Il sera placé perpendiculairement aux autres parties du projet et couvert à un pan. Le projet nécessite l'installation d'une poche souple de 80m<sup>3</sup> permettant de recevoir les eaux de lavage de l'atelier.
- Déblais / Remblais : Le projet sera en léger déblai afin d'en faciliter l'accès depuis la voirie mais également de limiter son impact visuel depuis cet espace public.
- Aménagement des abords : Les abords seront stabilisés en pierre locale concassée et formeront une cour à l'est ainsi qu'un passage pour les engins agricoles au nord et à l'ouest. Une seconde plateforme sera aménagée pour installer la poche. Elle sera de dimensions restreintes et en contrebas du bâtiment afin de s'adapter au mieux au terrain naturel.

- Accès : L'accès au bâtiment se fera à l'est de celui-ci. L'accès à la poche se fera à l'ouest de celle-ci. Les deux plateformes ne communiqueront pas pour une intégration paysagère optimale.
- Nécessité agricole : Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un jeune agriculteur et de la création d'un GAEC. Cela implique la mise en place d'un atelier hors-sol et la légère augmentation du cheptel allaitant.
- ICPE/RSD : ICPE
- Effluents : Les animaux seront logés sur une aire paillée. Le fumier compact provenant des parcs paillés sera curé et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires. Les eaux de lavage de l'atelier seront évacuées dans la citerne souple de 80m<sup>3</sup> en projet.
- Réseaux / Traitement EP : Ce nouveau bâtiment sera raccordé aux réseaux communaux les plus proches et les eaux pluviales seront évacuées vers le milieu naturel.
- Matériaux : Les matériaux et teintes choisies sont :

Structure : bois

Façades : bardage bois, posé à la verticale, bouveté + pose à l'horizontale en partie basse du pignon sud est.

Longrine béton brut, h. visible : 50cm.

Bandeau de polycarbonate en façades longitudinales.

Menuiseries : Portes coulissantes : bois bouveté, pose à la verticale + translucides en partie haute.

Porte battante + fenêtre : PVC teinte similaire au RAL 7022. 2 grilles de ventilation en façade sud-est en bois.

Couverture : tôles d'acier RAL 7022.

La citerne souple sera de teinte verte.

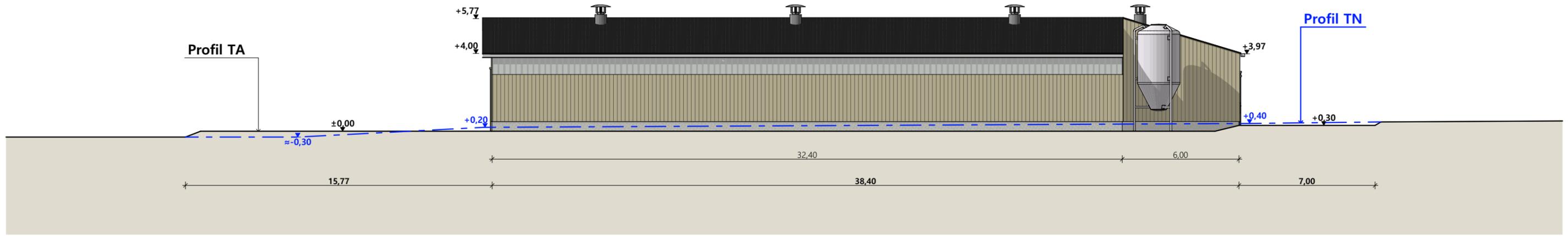
- Végétation : Les arbres présents sur la propriété seront conservés, les talus seront végétalisés et celui en limite sud sera planté d'une haie.

### - CONCLUSION

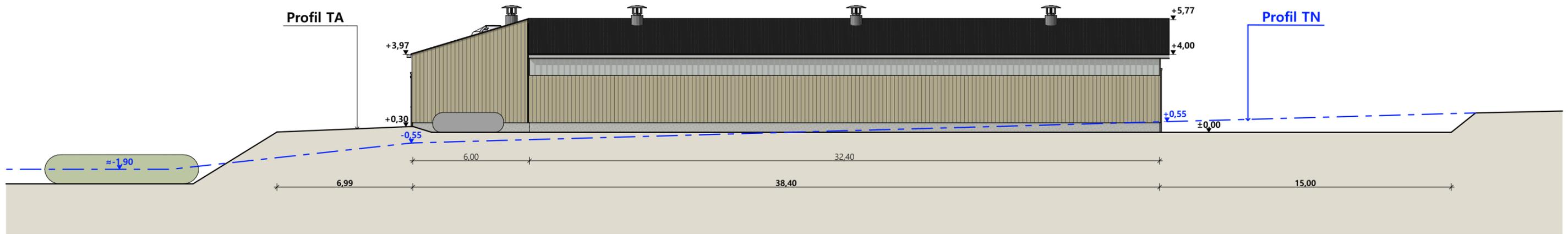
Le projet, tant dans son implantation que dans le choix des matériaux et des couleurs a été étudié afin de s'intégrer au mieux à son environnement en limitant son impact dans le paysage.

4/6

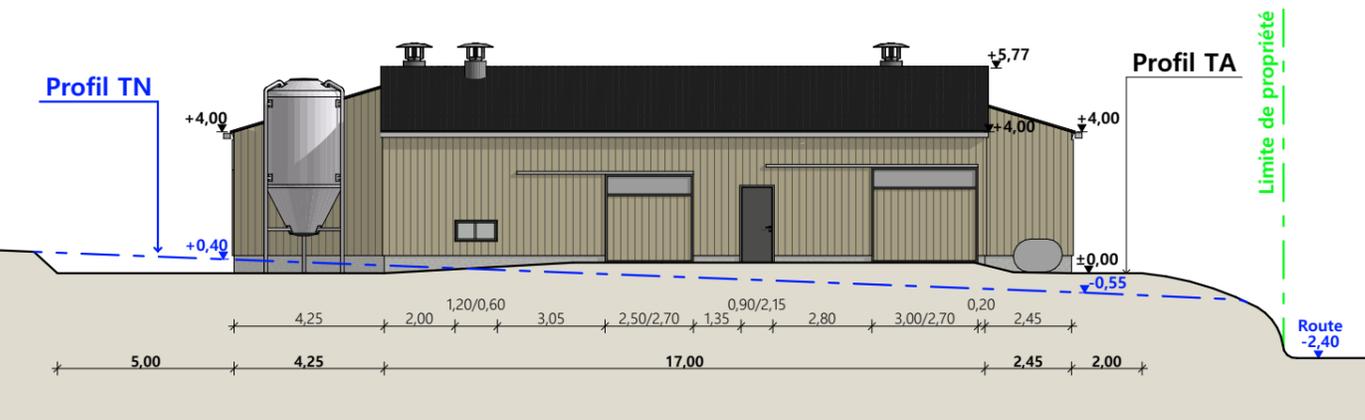
N° Client: 2007	Projet : Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Audrey ESCOT
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>			
	Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL	Adresse du projet: Le Goutel- 15150 CROS-DE-MONTVERT		
<b>COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE</b>			PC1a,b,c	Éch: 1:500
			St-Flour, le 23/01/2024	



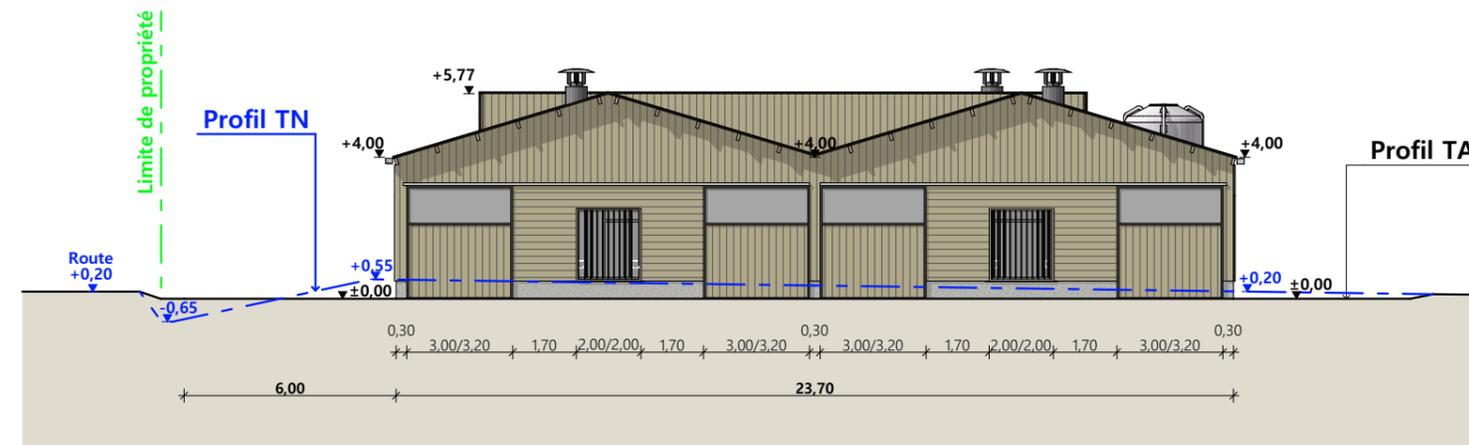
Façade Nord Est



Façade Sud Ouest



Façade Nord Ouest



Façade Sud Est

- Matériaux :**
- Charpente : - bois
  - Maçonnerie : - longrine béton ht.0.50m
  - Bardage : - bois bouveté + bandeau translucide de 0,86m (en façade longitudinales)
  - bois bouveté
  - 2 grilles de ventilation bois 2,00 x 2,00 m
  - Menuiseries : - bardage bois + cadre métal + translucide (portes coulissantes), PVC RAL 7022 (porte battante + fenêtre)
  - Couverture : - acier isolé RAL 7022 avec faitage fermé

N° Client: 2007	Projet : Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Audrey ESCOT	
	<b>DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE</b>				
	Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL	Adresse du projet: Le Goutel- 15150 CROS-DE-MONTVERT			
	<b>PLANS DE FACADES</b>				PC1a,b,c
		St-Flour, le 23/01/2024			

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 2007

Projet : Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton

**DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE**

Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL

Adresse du projet : Le Goutel- 15150 CROS-DE-MONTVERT

Dessiné par:

Marion ARMANDET

**DOCUMENT GRAPHIQUE**

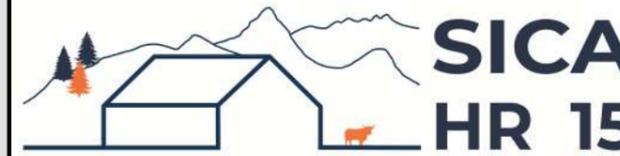
PC1a,b,c

Éch: sans

St-Flour, le 23/01/2024

**SICA HR 15**  
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre  
Architecte : Audrey ESCOT

# DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC COURTIOL**  
**Trémouille**  
**15150 CROS-DE-MONTVERT**

Localisation  
du projet : **Le Goutel**  
**15150 CROS-DE-MONTVERT**

## Description du projet de construction

- 1- Construction d'un bâtiment agricole pour veaux de boucherie sur paille avec annexe.
- 2- Citerne souple de 80m3 pour le stockage des effluents.

## Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100 <sup>e</sup>		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:  
**Jérôme DELARBRE**  
Chambre d'agriculture du Cantal  
26, rue du 139<sup>ème</sup> R.I - BP 239  
15002 AURILLAC Cedex  
Téléphone : 04 71 45 55 00



**A Saint-Flour, le 23/01/2024**

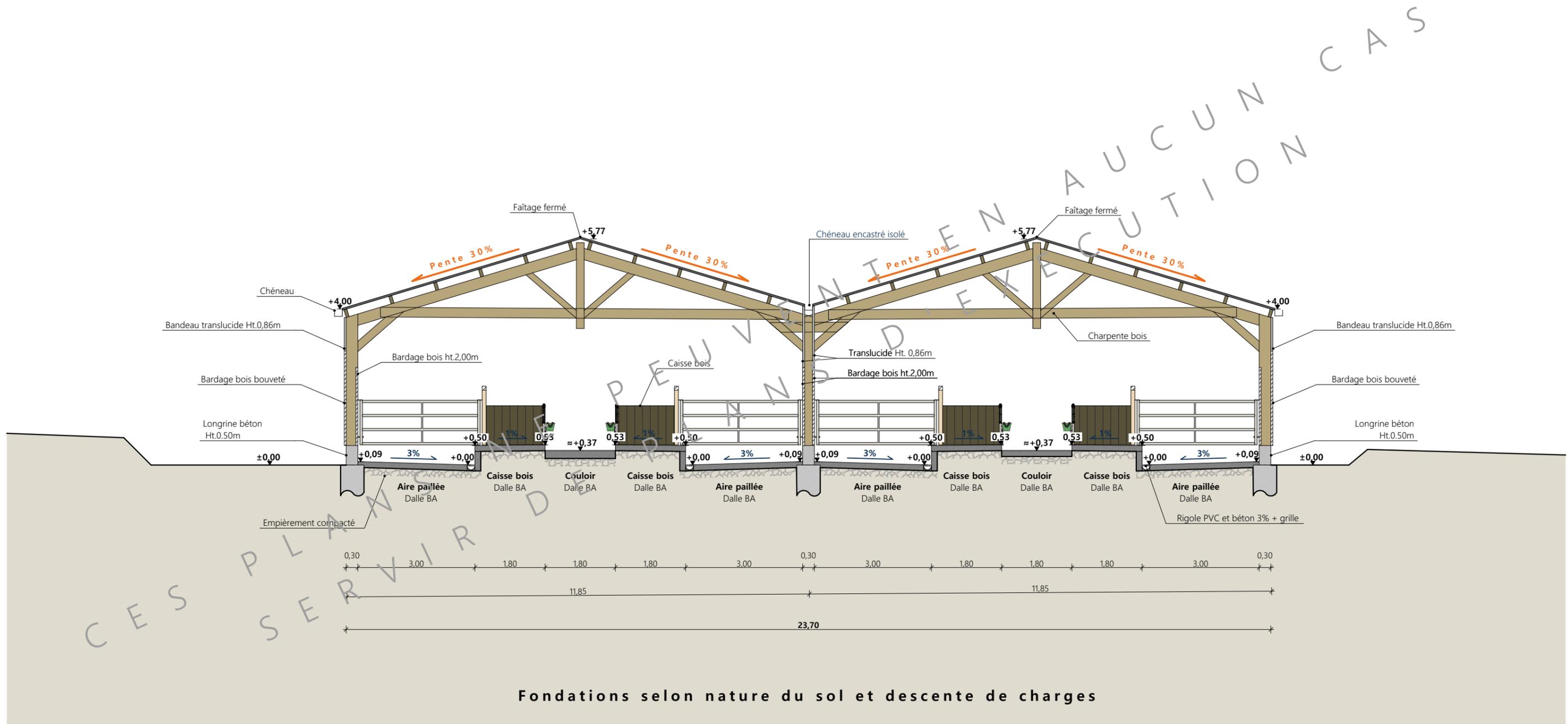
Dessiné par:  
**Marion ARMANDET**

N° Client: 2007	N° Document: TECH01	N° de page: 1/4
--------------------	------------------------	--------------------

Établissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION. Ils ne sont pas nécessaires pour l'instruction du permis de construire.  
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	23/01/2024	M.A.	Dossier initial, première édition.
<b>Ind</b>	<b>Date</b>	<b>Par</b>	<b>Modifications</b>

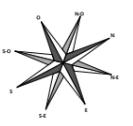
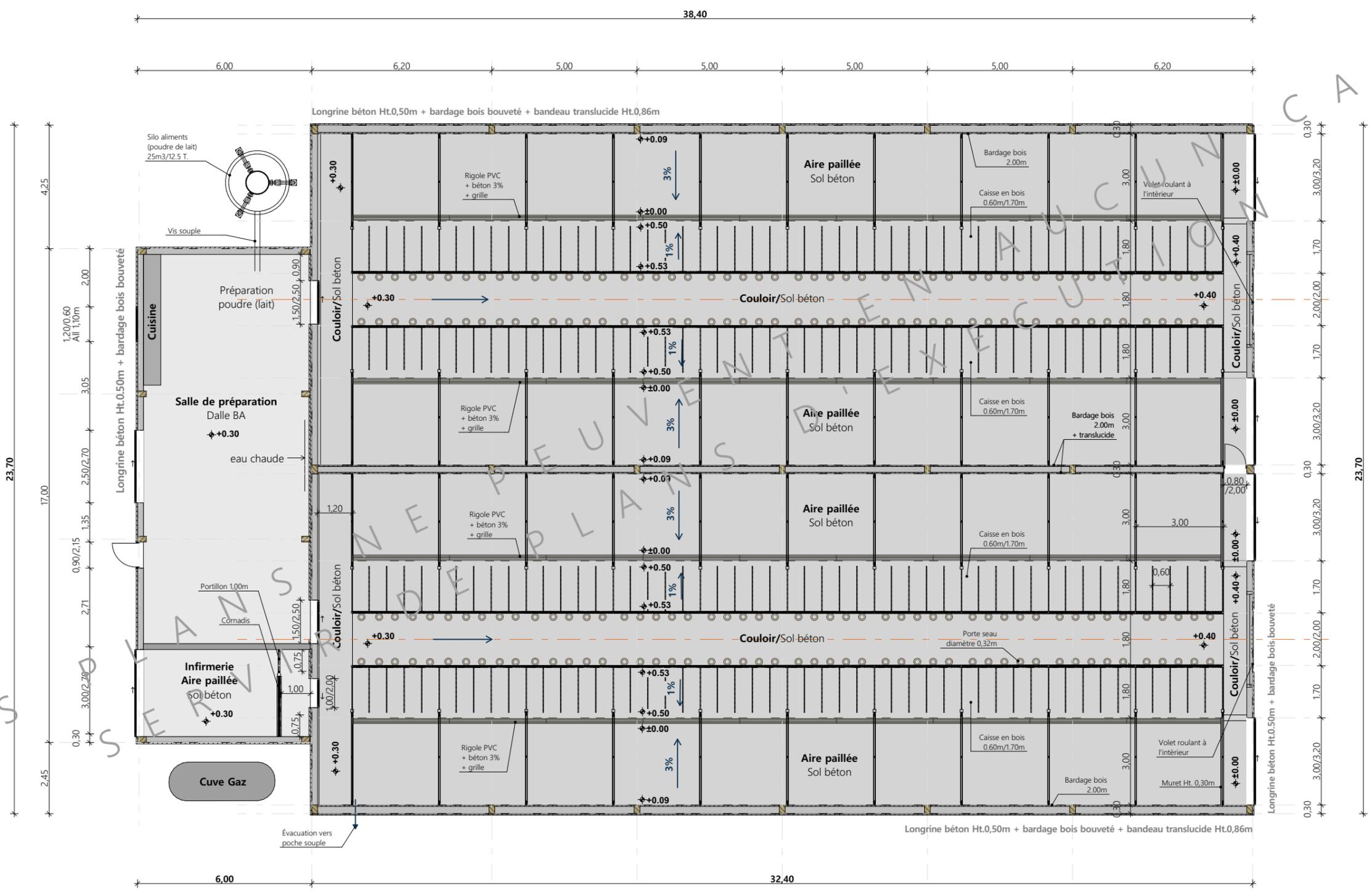


Fondations selon nature du sol et descente de charges

Coupe AA

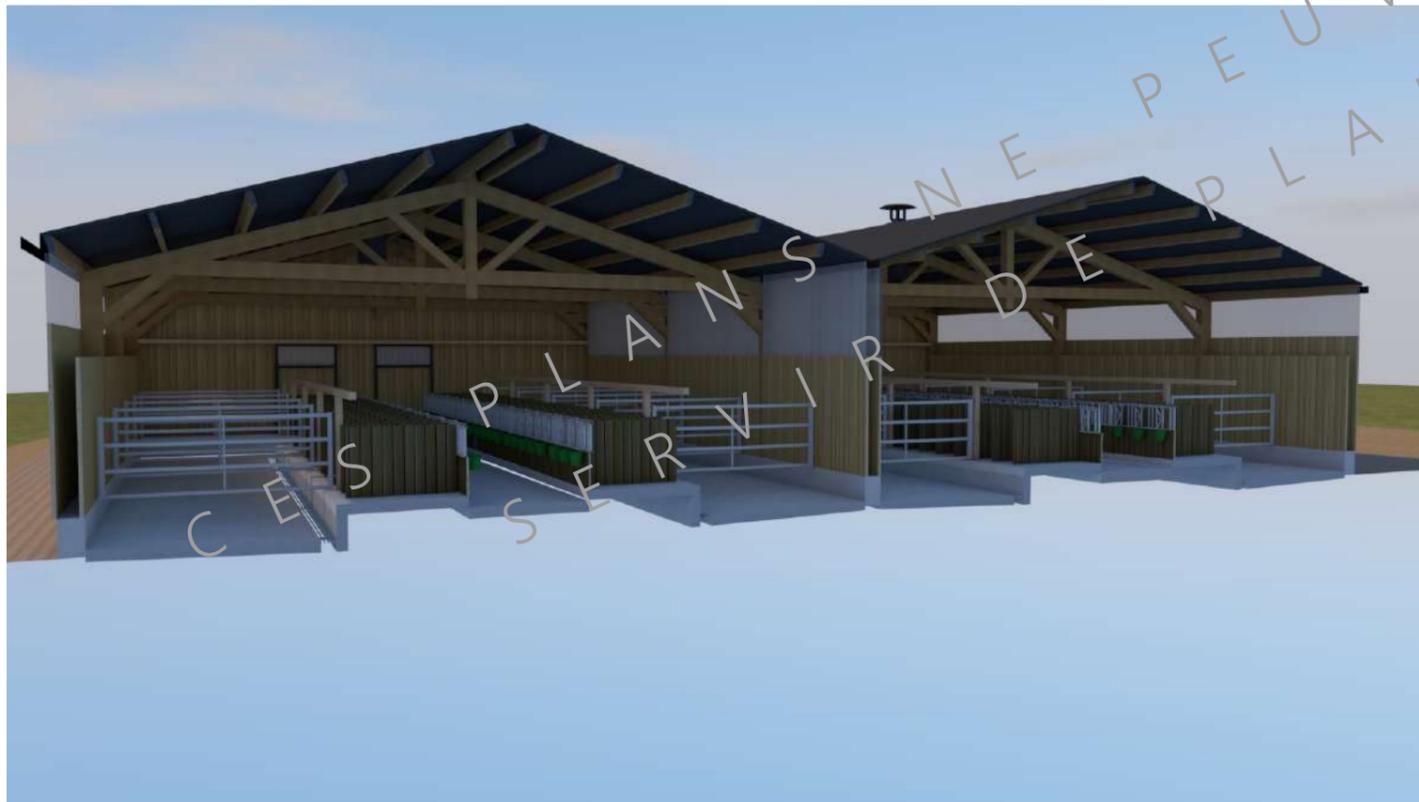
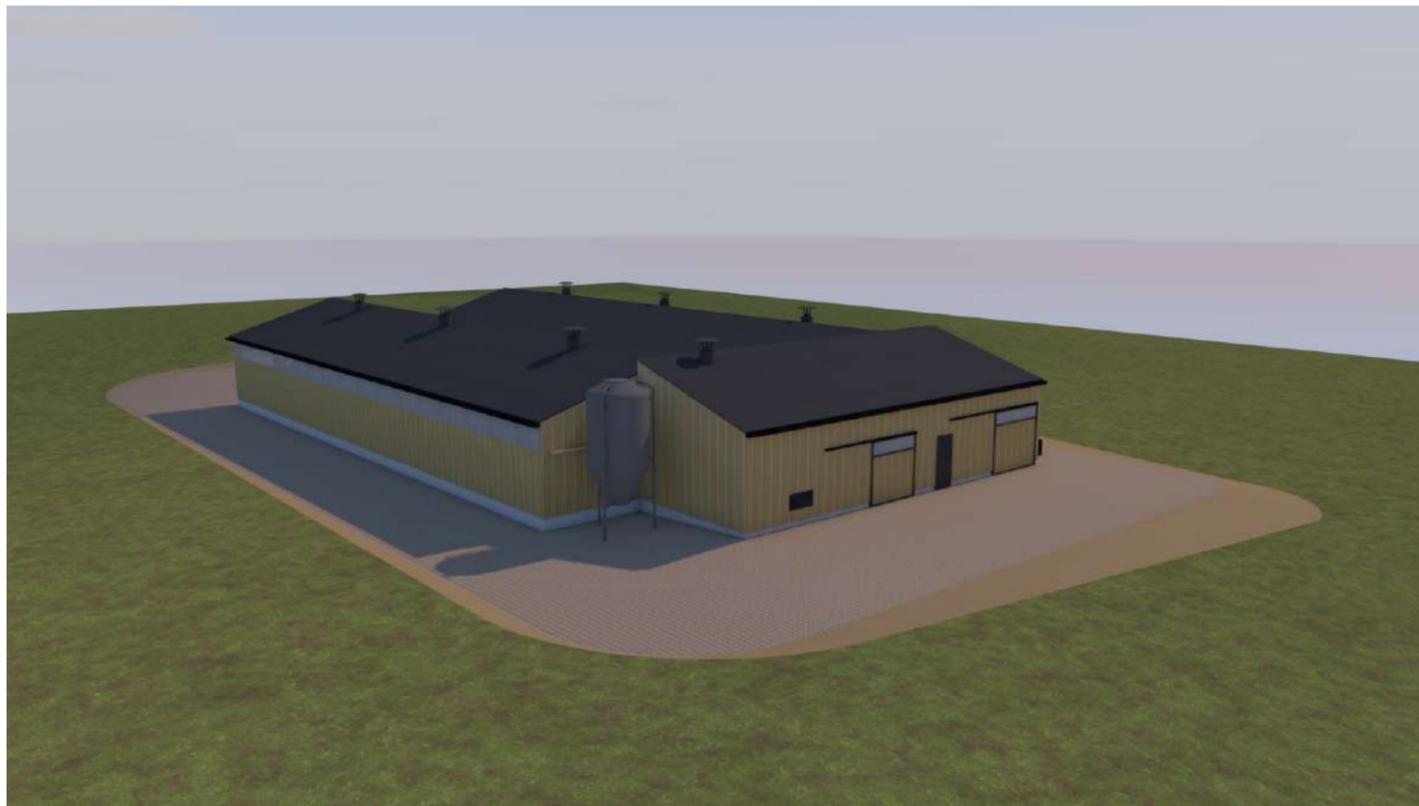
Projet: Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton		Dessiné par: Marion ARMANDET	
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL - Le Goutel - 15150 CROS-DE-MONTVERT	
<b>COUPE DE PRINCIPE</b>		DET2	Éch: 1:100 <sup>e</sup>
		St-Flour, le 23/01/2024	Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE





Projet: Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton		Dessiné par: Marion ARMANDET	
<b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b>		Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE	
Maître d'ouvrage: GAEC COURTIOL - Le Goutel - 15150 CROS-DE-MONTVERT		Éch: 1:150 <sup>e</sup>	
<b>VUE AU SOL</b>		DET1	St-Flour, le 23/01/2024





<p>Projet: Construction d'un bâtiment pour veaux de boucherie sur aires paillées 100% béton</p>		<p>Dessiné par: Marion ARMANDET</p>		 <p>CHAMBRE D'AGRICULTURE CANTAL</p>
<p><b>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</b></p>		<p>Maitre d'ouvrage: GAEC COURTIOL - Le Goutel - 15150 CROS-DE-MONTVERT</p>		
<p><b>PERSPECTIVES</b></p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: 1:1<sup>e</sup></p>	<p>Conseiller Bâtiment: Jérôme DELARBRE</p>
		<p>St-Flour, le 23/01/2024</p>		